
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 15 novembre 2023
13 h**

**Séance tenue le mercredi 15 novembre 2023
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, M. Josué Corvil, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Effie Giannou, Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Nancy Blanchet, Mme Catherine Clément-Talbot, Mme Mary Deros, Mme Angela Gentile, Mme Marianne Giguère, M. Luis Miranda, Mme Dominique Ollivier et M. Giovanni Rapanà

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL :

Mme Josefina Blanco

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR LA PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 30.09 :

Mme Valérie Plante, Mme Nancy Blanchet, Mme Catherine Clément-Talbot, Mme Mary Deros, Mme Angela Gentile, Mme Marianne Giguère, M. Luis Miranda, Mme Dominique Ollivier et M. Giovanni Rapanà

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL LORS DU VOTE ENREGISTRÉ SUR LA PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 30.09 :

Mme Josefina Blanco

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
Mme Gaele Dieudonné, Analyste-rédactrice

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha;ka* (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé ».

La présidente du conseil souligne les succès du professeur de l'Université de Montréal, M. Yoshua Bengio, récemment récompensé de la plus prestigieuse distinction en sciences du pays. À ce sujet, elle mentionne notamment que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada lui a décerné la Médaille d'or Gerhard-Herzberg en sciences et en génie 2023 pour ses réalisations exceptionnelles en intelligence artificielle qui ont fait progresser de façon remarquable son domaine d'expertise.

La présidente du conseil adresse ses félicitations au professeur Yoshua Bengio pour ses exploits qui font non seulement la fierté de ses pairs mais également de toute la métropole.

Puis, elle demande d'observer une minute de silence.

Mme Musau Muele remercie les membres du conseil pour ce moment de recueillement, déclare la séance ouverte et souhaite d'excellents travaux à toutes et à tous.

1 - Période de questions du public

À 13 h 28, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle le point « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Pierre Pagé	M. Benoit Dorais	Quelles mesures ou solutions structurantes sont intégrées au budget 2024 pour générer de nouveaux revenus afin de baisser les taxes foncières? / Reformule sa question en insistant sur des solutions à mettre de l'avant dès maintenant
Mme Christine Mavinga-Dumais	Mme Valérie Plante (Mme Alia Hassan-Cournol)	Est-ce que l'Administration peut apporter le même soutien à la Palestine que celui apporté à l'Ukraine? / Commentaires sur la réponse reçue

À 13 h 39, la présidente du conseil fait la lecture de trois questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Line Beauregard	Élu-e responsable (Mme Marie Plourde)	Ma mère de 84 ans, ainsi que plusieurs citoyens aînés vivant au 1315, rue Gilford, Montréal sont pris entre des rues qui ne concordent plus. Je ne sais plus par où passer pour aller la chercher pour ses rendez-vous médicaux. Nous ne savons plus non plus où nous stationner. Comment l'ambulance peut-elle aller chercher les patients à cette adresse? Je suis moi-même conseillère #2 à la Municipalité de Lantier et Présidente pour la MADA, organisme qui prend soin de ses aînés, alors à chaque semaine/deux semaines je vois maman et il m'est de plus en plus difficile d'accéder ou d'aller en voiture devant chez elle. Toutes les rues sont dans un méli-mélo étrange. Svp, revoyez la situation des rues Chambord et de Lanaudière. Merci beaucoup!
Richard Dreo	Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)	I would like to know what Montreal plans to do about the rise of homelessness in the old Montreal area. It's becoming dangerous to walk outside because there are so many homeless people appealingly on drugs roaming the streets. Since closing the shelter in China Town, they have displaced themselves throughout the streets. My apartment building is no longer safe as they have set up a homeless camp outside my front door. Does Montreal have any plans to try and resolve this issue?
Denis D'Ambroise	Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)	Pourquoi la direction l'OCPM n'est pas imputable, ou surveiller, concernant les dispense d'argent publique?

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la Période de questions du public close à 13 h 44. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

À 13 h 45, la présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Aref Salem	Mme Valérie Plante	Questionne la hausse des taxes foncières et aimerait des explications à cet effet / Reformule sa question et demande pourquoi avoir utilisé le taux d'inflation de 4,9 % plutôt que le taux d'inflation de 2,5 %?
Mme Chantal Rossi	Mme Valérie Plante (M. Robert Beaudry)	Pourquoi le budget 2024 de l'Office de consultation publique de Montréal est augmenté (OCPM)? / Reformule sa question

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Richard Deschamps	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Souhaite qu'il n'y ait aucune baisse ou coupures de services de transport en commun de la part de la Société de transport de Montréal (STM) et demande un engagement à cet effet / Reformule sa question
Mme Alba Zuniga Ramos	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Est-ce qu'il y aura un budget amendé de la part de la STM ou est-ce qu'il y aura toute autre mesure mise de l'avant afin de pallier au déficit du budget de la STM? / Reformule sa question
Mme Christine Black	Mme Valérie Plante (Mme Sophie Mauzerolle)	Demande où sont les sommes dédiées aux pourtours des stations de transport structurant pour l'Est de Montréal / Reformule sa question
M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (Mme Despina Sourias)	Questionne l'augmentation du budget de 500 000 \$ en matière d'itinérance à Montréal et demande si l'Administration considère cette somme comme suffisante /

À 14 h 16

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Chantal Rossi

de prolonger la Période de questions des membres de 15 minutes, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition de prolongation de 15 minutes est agréée.

M. Benoit Langevin	Mme Valérie Plante (Mme Despina Sourias)	Est-ce que les sommes à venir seront à la hauteur des besoins dans le cadre des négociations concernant la lutte à l'exclusion sociale avec le gouvernement du Québec?
M. Julien Hénault-Ratelle	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Demande des justifications en ce qui a trait à la hausse des taxes non-résidentielles / Quelles sont les mesures qui seront mises de l'avant pour soutenir les PME montréalaises?
M. Abdelhaq Sari	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Est-ce qu'il y aura un amendement dans le budget de la Ville pour inciter la population montréalaise à délaissier la voiture? / À quel moment le budget va-t-il refléter plus de services et moins de coûts en matière de transport collectif?
M. Alan DeSousa	Mme Valérie Plante (M. Benoit Dorais)	Aimerait des explications sur les sommes dédiées au paiement au comptant des immobilisations qui devraient atteindre 800 M\$ au budget 2024

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 14 h 30.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au leader de la majorité, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.

CM23 1182

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 15 novembre 2023, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

La présidente du conseil remercie le leader de la majorité et cède la parole à la leader de l'opposition officielle, Mme Chantal Rossi.

Mme Rossi prend la parole et informe les membres du conseil que son temps de parole pour les assemblées du dépôt et de l'adoption du budget 2024, du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 ainsi que l'adoption des règlements budgétaires, sera transféré au conseiller Alan DeSousa qui agira à titre de porte-parole de l'opposition officielle.

À 14 h 32,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM23 1183

Dépôt du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1760;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer le budget de fonctionnement relevant du conseil municipal de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2024 qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Un débat s'engage.

À 15 h 14,

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Alba Zuniga Ramos

de suspendre les travaux pour quelques minutes.

À 15 h 28, le conseil reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, remercie tous les intervenants et cède la parole à M. Benoit Dorais afin qu'il exerce son droit de réplique.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1233074007

CM23 1184

Dépôt du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1762;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale), qui sera adopté à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1233074003

CM23 1185

Dépôt du budget 2024 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1777;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer le budget 2024 de la Corporation Anjou 80 qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1230310006

CM23 1186

Dépôt du budget 2024 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1778;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer, le budget 2024 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1230310007

CM23 1187

Dépôt du budget 2024 de l'Agence de mobilité durable

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1779;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer le budget 2024 de l'Agence de mobilité durable qui sera approuvé à une assemblée ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1230310008

À 16 h 06,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM23 1188

Dépôt d'une résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1764;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION VISANT À AFFECTER DES SOMMES À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À FINANCER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE COMPÉTENCES LOCALES

que la somme de 241,8 M\$ prise à même le fonds général est affectée à la réserve financière destinée à financer des dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1233074018

CM23 1189

Dépôt d'une résolution établissant la contribution des villes reconstituées aux fins du financement des dépenses afférentes au centre-ville (exercice financier 2024)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1768;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de déposer la résolution suivante qui sera adoptée à une assemblée ultérieure :

RÉSOLUTION RELATIVE À LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES AUX FINS DU FINANCEMENT DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU CENTRE-VILLE (EXERCICE FINANCIER 2024)

Vu l'article 185.0.1 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoyant que les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal versent à la Ville, aux fins des dépenses qu'elle engage pour le centre-ville, une contribution répartie entre elles en fonction de leur potentiel fiscal respectif;

Vu l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du 30 novembre 2021 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération (2021, GOQ 2, 7384) pris en vertu de l'article 118.80 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001);

1. La contribution pour le financement des dépenses engagées pour le centre-ville, pour l'exercice financier 2024, est répartie entre les municipalités reconstituées comme suit :

Villes reconstituées	Contribution pour le financement des dépenses du centre-ville	
	\$	%
Baie-D'Urfé	302 137	3,196
Beaconsfield	515 305	5,452
Côte-Saint-Luc	622 311	6,584
Dollard-des Ormeaux	959 409	10,150
Dorval	1 477 824	15,634
Hampstead	244 696	2,589
Kirkland	659 409	6,976
L'Île-Dorval	1 640	0,017
Montréal-Est	414 956	4,390
Montréal-Ouest	131 720	1,394
Mont-Royal	1 206 945	12,769
Pointe-Claire	1 455 583	15,399
Sainte-Anne-de-Bellevue	184 175	1,948
Senneville	74 399	0,787
Westmount	1 201 871	12,715
Total	9 452 380	100,000

2. Les dispositions du règlement annuel de la Ville sur les taxes qui sont relatives aux intérêts sur les arrérages de taxes, au mode de paiement et aux dates d'exigibilité de la taxe foncière générale, telles qu'établies pour l'exercice financier 2024, s'appliquent aux fins du prélèvement de la contribution en y faisant les adaptations nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1233074012

CM23 1190

Dépôt des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal et la quote-part 2024 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1769;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de déposer les contributions financière suivantes, telles qu'indiquées, qui seront adoptées à une assemblée ultérieure :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2024 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à l'organisme suivant :

Communauté métropolitaine de Montréal	33 780 900 \$
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	9 592 900 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1233074024

CM23 1191

Adopter la mise à jour de la politique de l'équilibre budgétaire

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 novembre 2023 par sa résolution CE23 1780;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

d'adopter le document intitulé « Mise à jour de la Politique de l'équilibre budgétaire ».

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Laurent Desbois

de présenter un amendement au point 30.09 présentement à l'étude comme suit :

Il est proposé d'ajouter, après le passage « Le budget global de la Ville doit comporter une réserve pour dépenses contingentes » à la page 7 le passage suivant :

« équivalent à au moins un pour cent des dépenses totales prévues dans le budget, et ce, afin de parer aux imprévus mineurs de l'année courante, aux règlements des réclamations et aux paiements des condamnations judiciaires. »

Un débat s'engage sur l'amendement des conseillers Alan DeSousa et Laurent Desbois.

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole au conseiller Benoit Dorais, qui déclare que l'Administration est en désaccord avec l'amendement proposé.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Alan DeSousa

de procéder à un vote enregistré sur l'amendement proposé par MM. DeSousa et Desbois.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Salem, Rossi, Zuniga Ramos, Langevin, Valenzuela, DeSousa, Black, Sari, Hénault-Ratelle, Beis, Perri, Desbois, Moroz, Giannou, Bissonnet, Corvil, Nazarian, Hénault et Sasseville (19)

Votent contre: Mesdames et messieurs Rabouin, Dorais, Bourgeois, Aneus, Beaudry, Mauger, Mauzerolle, Popeanu, Thuillier, Vaillancourt, Vodanovic, Caldwell, Hassan-Cournol, Sourias, Norris, Kasoki Katahwa, Limoges, Lavigne Lalonde, Lessard-Blais, Plourde, Pauzé, Tremblay, Downey, Grondin, Ouellet, Goulet, McQueen, Christensen, Normand, Journeau, Roy, Deschamps, Palestini et Sauvé (34)

Résultat: En faveur : 19
Contre : 34

La présidente du conseil déclare l'amendement des conseillers Alan DeSousa et Laurent Desbois rejeté à la majorité des voix.

Puis, la présidente du conseil met aux voix le point 30.09 et le déclare adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Dimitrios (Jim) Beis
M. Michel Bissonnet
Mme Christine Black
M. Josué Corvil
M. Laurent Desbois
M. Alan DeSousa
Mme Effie Giannou
M. Julien Hénault-Ratelle
M. Benoit Langevin
M. Sonny Moroz
Mme Vana Nazarian
M. Dominic Perri
Mme Chantal Rossi
M. Aref Salem
M. Abdelhaq Sari
Mme Stephanie Valenzuela
Mme Alba Zuniga Ramos

30.09 1233074023

CM23 1192

Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

de mandater à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2024 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Adopté à l'unanimité.

30.10

CM23 1193

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les taxes (exercice financier 2024)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2024) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1233074009

CM23 1194

Avis de motion et dépôt - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2024)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2024) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1233074010

CM23 1195

Avis de motion et dépôt - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1233074021

CM23 1196

Avis de motion et dépôt - Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier 2024)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement relatif à la tarification de l'eau fournie aux immeubles non résidentiels (exercice financier de 2024) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.04 1233074015

À 16 h 24, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, donne rendez-vous à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal. Puis, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Martine Musau Muele
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE